

TAXIS CONVENTIONNES— Pièces nécessaires pour une modification



1/2

Vos pièces sont à adresser : par mail à psinstallation@cgss.re au format PDF en précisant en objet « Taxi » avec votre numéro de

CHANGEMENT DE VEHICULE

- ◇ Autorisation de stationnement pour le nouveau véhicule ;
- ◇ Carte grise ;
- ◇ Récépissé du contrôle technique ;
- ◇ Attestation d'assurance du véhicule ;
- ◇ Carnet métrologique et relevé des visites périodiques du compteur horokilométrique;
- ◇ Si locataire-gérant, nouveau contrat de location ou avenant/annexe au contrat avec nouveau véhicule.

(Joindre impérativement le tableau récapitulatif **ANNEXE 1** en listant chaque conducteur et chaque véhicule conventionné.)

➔ *Après validation de vos documents, vous serez contacté afin de fixer un rendez-vous pour les vérifications relatives au véhicule et la pose du logo.*

CHANGEMENT DE CONDUCTEUR

- ◇ Carte professionnelle
- ◇ Attestation d'aptitude physique en cours de validité;
- ◇ Attestation de formation continue;
- ◇ Déclaration préalable à l'embauche URSSAF (DPAE);
- ◇ Si conducteur sortant, justificatif de fin de contrat.

(Joindre impérativement le tableau récapitulatif **ANNEXE 1** en listant chaque conducteur et chaque véhicule conventionné.)

➔ *Vous recevrez par mail une confirmation de l'enregistrement de votre modification.*

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

- ◇ Extrait d'immatriculation à la chambre des métiers;
- ◇ Ou extrait K-bis;
- ◇ Ou avis de situation au répertoire SIRENE.

➔ *Votre attestation d'adhésion actualisée vous sera adressée par mail ou par voie postale.*

CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL/TELEPHONE

Signaler par écrit les modifications à effectuer.

➔ *Vous recevrez une confirmation par mail de la prise en compte de ces informations.*

Pour aller plus loin : www.ameli.fr

La santé progresse avec vous



TAXIS CONVENTIONNES— Pièces nécessaires pour une modification



2/2

Vos pièces sont à adresser : par mail à psinstallation@cgss.re au format PDF en précisant en objet « Taxi » avec votre numéro de conventionnement ou par voie postale à : **CGSS SERVICE RPS— 4 Bd Doret, CS 53001— 97741 St Denis Cedex 9.**

CHANGEMENT DE RIB

- ◇ Numéro d'Assurance Maladie;
- ◇ Relevé d'Identité Bancaire.

→ Le service RPS vous adressera un mail de confirmation : la mise à jour sera effective 72h après réception de ce mail.

CHANGEMENT DE STATUT— PASSAGE EN SOCIETE

- ◇ Convention locale complétée, paraphée et signée;
- ◇ Extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés;
- ◇ Si vous avez des salariés : déclaration préalable à l'embauche URSSAF (DPAE);
- ◇ Justificatif d'assurance responsabilité civile professionnelle pour votre profession;
- ◇ Relevé d'Identité Bancaire de la société.

→ Un nouveau numéro de conventionnement vous sera attribué pour l'exercice en société.

AJOUT D'UN VEHICULE (Entreprise déjà conventionnée)

- ◇ Autorisation de stationnement;
- ◇ Carte grise + récépissé du contrôle technique;
- ◇ Attestation d'assurance du véhicule;
- ◇ Carnet métrologique et relevé des visites périodiques du compteur horokilométrique;
- ◇ Attestation selon laquelle l'entreprise de taxi est à jour du règlement de ses cotisations sociales;
- ◇ Si vous avez des salariés : déclaration préalable à l'embauche URSSAF (DPAE);
- ◇ Si vous êtes locataire gérant : contrat de location gérance + autorisation de la mairie.

→ Après validation de vos documents, vous serez contacté afin de fixer un rendez-vous pour les vérifications relatives au véhicule et la pose du logo.

CESSATION D'ACTIVITE

- ◇ Communiquer votre date de cessation d'activité conventionnée au service RPS.

→ Après la date de cessation, vous pourrez toujours facturer les transports effectués avant votre date de cessation.

Pour aller plus loin : www.ameli.fr

La santé progresse avec vous

